

Communiqué de Presse

30 mars 2022

Journée d'étude PensionStat.be – 30/03/2022

PensionStat.be présente de nouvelles études thématiques concernant la situation des pensions et de la carrière en Belgique.

Sigedis, le Service fédéral des Pensions et l'INASTI ont organisé ce mercredi 30 mars à Bruxelles une journée d'étude pour présenter, de manière interactive, plusieurs nouvelles études et analyses qui ont été réalisées depuis le lancement du site PensionStat.be. Ce site web offre à tous les citoyens un accès ouvert à des statistiques concernant le paysage des pensions et de la carrière en Belgique.

En quoi consiste cette journée ?

Cette première journée d'étude s'est concentrée sur plusieurs aspects spécifiques liés aux pensions complémentaires, à la garantie de revenu dédiée aux personnes âgées et à la structure de la carrière des salariés en Belgique. Le but de cette journée d'étude est de permettre tout d'abord de proposer pro-activement de nouvelles statistiques précises sur les carrières et pensions en Belgique mais également d'engager un débat entre spécialistes. Plusieurs universitaires belges ont ainsi été invités pour présenter un point de vue complémentaire suite à leurs propres recherches sur ces aspects.

Quels thèmes ont été abordés ?

Quatre grands thèmes ont été abordés durant la journée d'étude du 30 mars :

1. Comment évolue la structure de la carrière des récents (et futurs) pensionnés ?

Joy Schols, Chercheuse au Centre de Recherche et d'Interventions Sociologiques, KU Leuven & **Hans Peeters**, expert au Bureau fédéral du Plan ont tout d'abord présenté une étude sur la structure de la carrière des salariés. Ce rapport, réalisé par la KU Leuven et le Bureau fédéral de Plan à la demande de Sigedis a permis de présenter des statistiques actualisées sur les carrières des salariés récemment partis à la retraite ou qui le seront prochainement.

Cette thématique est d'autant plus importante que depuis plusieurs législatures, le gouvernement prend des mesures pour faire face à la hausse de la facture des retraites. Il est donc essentiel que les responsables politiques disposent d'informations détaillées sur les carrières pour répondre à ce défi.

Il en est ressorti que la moyenne de carrière d'accumulation de la pension pour les hommes et les femmes a tendance à diminuer par rapport à l'étude précédente du Bureau Fédéral du Plan réalisée en 2016. On voit ainsi qu'en moyenne, les hommes ont plus d'années d'accumulation de pension en tant qu'employés que les femmes (28 contre 24 ans) et que l'importance des périodes d'assimilation est plus faible pour les hommes que pour les femmes (30 % contre 39 %).

Jean Hindriks, Président de l'Economics School de Louvain, s'est félicité qu'un audit des carrières existe enfin ! En matière de calcul de la pension mais aussi d'accès à la pension, la carrière joue un rôle central mais il subsiste un réel déficit d'information sur la composition des carrières. Ce rapport apporte un début de réponse en analysant la durée des carrières passée au sein du régime salarié. Il faut cependant compléter cette analyse pour tenir compte des carrières mixtes : la part de la carrière passée en dehors du régime salarié n'étant pas prise en compte.

Lien vers [l'étude complète : Structure carrière](#)

2. Où en est la garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA) après 20 ans ?

Koen Saeys, Responsable des études financières et statistiques au Service des Pensions a profité des 20 ans d'existence de la GRAPA en 2021 pour examiner l'évolution de ce droit depuis sa création. Il a ainsi entre autre présenté une analyse plus détaillée des montants versés en faveur des retraités qui n'ont pas de moyens financiers suffisants et qui perçoivent cette garantie en complément de leur retraite mais qui est aussi parfois leur seul moyen de subsistance.

De nombreuses hypothèses ont circulé sur le profil du bénéficiaire moyen d'une Grapa. Nos recherches montrent que cela concerne principalement les femmes belges qui, souvent, ont vécu un divorce. En plus de la Grapa elles perçoivent également une pension de retraite (en tant que salarié et/ou indépendant).

Quentin Detienne, Professeur de droit de la sécurité sociale à l'Université de Liège s'est pour sa part demandé si la garantie de revenus aux personnes âgées, qui est un modèle de prestation résiduaire à suivre, était à parfaire. Quentin Detienne en a donc profité pour revenir, suite à l'étude du SFP, sur les forces et faiblesses de la GRAPA à l'aune notamment du problème du non-recours aux droits sociaux.

Lien vers [l'étude complète GRAPA après 20 ans](#)

3. L'objectif de 3% des cotisations est-il réalisable ?

Sofie Palmans, Business Project Leader 2ème pilier de pension chez Sigedis a présenté l'analyse détaillée qui avait été publiée en 2021 concernant la situation des cotisations relatives aux pensions complémentaires. Elle s'est ainsi penchée sur l'effort à fournir pour atteindre l'objectif de 3 % du salaire annuel brut prévu par l'accord de gouvernement.

L'étude démontre que plus d'un travailleur sur trois en Belgique (36 %) n'ont pas du tout de pension de deuxième pilier ou ne se constituent plus activement de droits de pension complémentaire. Pour eux, l'écart avec l'objectif de cotisation de 3 % est maximal. Et pour les 2,4 millions de travailleurs qui se constituent activement des droits de pension complémentaire, les cotisations de pension sont très variables.

Pierre Devolder, Professeur d'actuariat et de finance à l'UC Louvain, a également analysé si cet objectif est réalisable mais s'est également demandé si les 3% étaient suffisamment élevés. Il a ensuite comparé la situation avec d'autres pays où des expériences de participation volontaire ou de détermination volontaire du taux de cotisation existent.

Lien vers [l'étude complète 3% des cotisations](#)

4. Quelle est l'ampleur de l'effort à fournir pour parvenir à une harmonisation des statuts entre ouvriers et employés ?

Joachim Van Wymeersch, Junior Data Scientist 2ème pilier de pension chez Sigedis, a examiné l'ampleur du fossé qui subsiste et l'importance de l'effort à fournir pour combler la différence de statut entre ouvriers et employés en ce qui concerne les pensions complémentaires. Il s'est également interrogé sur la question du coût d'une telle harmonisation.

En effet, à partir du 1er janvier 2030, il ne pourra plus y avoir de différence de traitement en matière de pension complémentaire entre les ouvriers et employés qui se trouvent dans une situation similaire. La loi du 15 mai 2014 apporte des modifications en ce sens à la loi sur les Pensions complémentaires (LPC).

En conclusion, Joachim Van Wymeersch a souligné les coûts relativement bas d'une telle harmonisation. En outre, ces coûts sont largement portés par quelques secteurs et ne concernent qu'une petite partie de la population totale (14%).

Yves Stevens, Professeur à la KU Leuven, s'est quant à lui demandé ce que le terme « égal » impliquait et signifiait réellement et quel était le coût de la sécurité juridique par rapport à celui de la complexité de l'harmonisation. Le coût de l'harmonisation est aussi relativement faible puisqu'il ne devrait s'appliquer qu'à un nombre limité de secteurs. La principale difficulté résiderait donc plutôt dans les modes concentration sociale dans ces quelques secteurs.

Lien vers [l'étude complète Harmonisation](#)

Les rapports complets de ces quatre études avec l'ensemble des chiffres et graphiques, les présentations des orateurs **ainsi que l'enregistrement de l'événement** sont disponibles sur la [page de l'événement](#).

Qu'est-ce que PensionStat ?

Le débat sur les pensions est encore trop souvent basé sur des estimations, des interrogations, des suppositions, etc. en raison de l'absence de données fiables et accessibles au public. Grâce au lancement de PensionStat.be il y a tout juste un an, des données relatives aux pensions ont été mises à la disposition de la société dans son ensemble afin de permettre à chaque citoyen de suivre plus facilement les évolutions en la matière. Cette journée d'étude, qui est le début d'une nouvelle tradition, a la même ambition : rendre les données et les connaissances accessibles en rassemblant des spécialistes de tous horizons afin qu'ils puissent se rencontrer autour des rapports thématiques.

Steven Janssen, directeur général de Sigedis : « *Cette journée d'étude est une opportunité de rassembler dans un même lieu de grands spécialistes autour de la thématique des pensions et de la carrière en Belgique. Et je suis particulièrement fier de cette première édition qui est je l'espère, la première d'une longue série* ».

Grâce au lancement de PensionStat.be et de ses journées d'étude, l'analyse des données relatives aux pensions et carrières en Belgique n'a jamais été aussi simple et facile d'accès.

Sarah Scaillet, Administratrice Générale au Service des Pensions : « *La création de PensionStat était vraiment nécessaire et le bilan après un an d'existence est plus que positif. Le besoin d'analyse et de chiffres précis sur les pensions et carrières va en grandissant et PensionStat a toutes les cartes en*

main pour pouvoir fournir les données à jour pour améliorer la vision globale mais aussi thématique et plus précise de ce grand enjeu de société en Belgique et en Europe ».

Quelles sont les prochaines étapes ?

PensionStat.be est en pleine évolution et continuera encore de se développer dans les années à venir. Un des projets est de préparer une vue d'ensemble intégrée des données pour tous les piliers des pensions. Le 7 mars dernier, une année « Genre et Pensions » a été lancée à la demande la ministre des Pensions Karine Lalieux et du ministre des Indépendants David Clarinval afin de suivre de plus près l'écart de pension entre les femmes et les hommes dans notre pays . Plusieurs études suivront donc autour de ce thème dans les prochains mois.

Anne Vanderstappen, administratrice générale de l'INASTI : *«PensionStat n'en est qu'à ses débuts. Pourtant, il se positionne déjà, chaque jour davantage, comme un outil indispensable pour les experts, entrepreneurs mais également les citoyens. Il leur permet de mieux comprendre les défis à venir en terme de pension légale et complémentaire. Et nous comptons bien devenir LA référence en terme de données de qualité concernant les pensions en Belgique ».*

Toute personne intéressée peut accéder librement à PensionStat.be à l'adresse www.pensionstat.be

PensionStat.be est une initiative de Sigedis, du service fédéral des pensions et de l'INASTI. Le site web <http://www.pensionstat.be> a été lancé pour permettre un accès ouvert à des statistiques et chiffres fiables et pertinents sur les pensions légales et complémentaires en Belgique. Ces données sont mises à la disposition d'un large public pour permettre aux décideurs politiques, chercheurs, experts en matière de pension et citoyens de se tenir facilement au courant des évolutions en matière de pension.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à consulter nos sites : www.pensionstat.be et www.sigedis.be